

P.L.U de Petit-bourg.

henri maurinier <henri.maurinier@gmail.com>

mer. 18/07/2018 09:39

À :

dadt;

Madame le commissaire Enquêteur.

Le projet de construction de deux golfs sur le territoire de Petit-Bourg impactera à coup sûr le foncier agricole -qui déjà rétrécit dangereusement d'année en année- ainsi que les espaces naturels en forêt et en bord de mer.

De plus, rien ne permet de supposer que ces projets présentent un intérêt économique et général pour la population, bien au contraire.

C'est pourquoi je me prononce contre le projet de ces deux golfs.

Je vous demande donc, Madame le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner mon avis dans le registre d'enquête publique du P.L.U de

Petit-Bourg.

Recevez Madame, mes respectueuses salutations.

Petit-Bourg le 18 juillet 2018.

Henri MAURINIER